



6 avril 2004

Recommandations concernant les défibrillateurs implantables Micro Jewel II et GEM DR, MEDTRONIC

En accord avec l'AFSSAPS, la société MEDTRONIC a informé le 5 avril 2004 les médecins assurant le suivi des patients porteurs de défibrillateurs cardiaques implantables Micro Jewel II (7223Cx) et GEM DR (7271) ainsi que les directeurs et correspondants locaux de matériovigilance des établissements de santé concernés d'un risque de non délivrance de la thérapie par ces dispositifs lors d'une arythmie cardiaque nécessitant une adaptation des recommandations d'utilisation. Les établissements de santé concernés en France ont reçu le courrier à l'attention des directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion aux services de cardiologie.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par la société MEDTRONIC.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>